

E22: Entretien des machines et de l'outillage forestiers

Description du module

Collaborateur technique	Hanspeter Weber et groupe de travail du projet conducteurs de machines forestières
Version	2.1
Date	22.02.2013 – approuvé par la CAQ Forêt le 13.06.2013

Titre	E22 Entretien des machines et de l'outillage forestiers		
Prérequis	CFC de forestier-bûcheron ou formation équivalente et expérience professionnelle Une expérience préalable des machines et de l'outillage forestiers est souhaitable.		
Compétences enseignées	Assurer l'entretien (soin, maintenance, services) des machines et de l'outillage forestiers et effectuer soi-même des travaux d'entretien simples. Localiser et décrire les dérangements, pannes ou incidents matériels et réparer soi-même des pannes simples.		
Contrôle des compétences	<p>Contrôle des objectifs d'apprentissage, écrit: Connaissances de base sur les moteurs, la mécanique, l'hydraulique et l'électricité.</p> <p>Contrôle des objectifs d'apprentissage, oral: Expliquer le fonctionnement d'un engin forestier, des têtes de bûcheronnage et des autres éléments. Localiser des pannes, en évaluer l'importance et les expliquer.</p>		
Niveau	3 (selon ModuQua) – 3 (selon CEC)		
Objectifs d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> Expliquer les bases et le fonctionnement de moteurs, de la mécanique, de l'hydraulique et de l'électricité. Décrire les directives pour l'entretien et les services de parc ainsi que le rôle et les différences des divers travaux d'entretien. Effectuer soi-même les services de parc et autres travaux d'entretien simples selon les instructions du fabricant. Localiser les dérangements, pannes et dommages et les décrire (p. ex.: causes, conséquences, actions à prendre, personne chargée de la remise en état). Utiliser les carburants, lubrifiants et produits de nettoyage de manière correcte et en respectant l'environnement. Prendre les mesures adéquates en cas d'incident matériel provoqué par un engin forestier en forêt ou en atelier (mesures préventives pour limiter les dégâts, appel à des spécialistes comme les pompiers). 	K2	K2
Reconnaissance	Module obligatoire pour l'admission aux examens de spécialiste câble-grue ou de conducteur d'engins forestiers.		
Offre du module sous cette forme	5 ans	Validité du certificat de compétence	10 ans



E22: Entretien des machines et de l'outillage forestiers

Identification du prestataire

Collaborateur technique	Hanspeter Weber et groupe de travail du projet conducteurs de machines forestières
Version	2.1
Date	14.02.2013 – approuvé par la CAQ Forêt le 13.06.2013

Titre	E22 Entretien des machines et de l'outillage forestiers		
Prestataires	Centre forestier de formation de Maienfeld Centre de formation professionnelle forestière du Mont-sur-Lausanne		
Forme de l'offre	Cours d'une semaine		
Contenu	<ul style="list-style-type: none">☞ Moteurs (connaissances, refroidissement et ventilation, services)☞ Mécanique (types d'entraînement, maintenance)☞ Hydraulique (recherche des pannes, lecture des schémas)☞ Electricité (mesure des tensions, lecture des schémas)☞ Carburants☞ Lubrifiants☞ Produits de nettoyage☞ Procédure en cas d'incident matériel		
Temps d'apprentissage	Théorie et bases	8 h	
	Etude personnelle	8 h	
	Travail pratique, exercices	32 h	
	Contrôle des compétences, mémoire de stage	<u>2 h</u>	
		50 h	
Validité du certificat de compétence	10 ans		
Remarques			